



CONSEILS FINANCIERS

Chers amis,

Bienvenue à la première édition de nos Conseils Financiers.

Ce bulletin d'information entre dans le cadre d'une série de nouvelles mesures de soutien aux OM dans le cadre de leur financement. Nous espérons qu'il fournira des informations utiles et intéressantes aux responsables des OM, plus particulièrement en ce qui concerne les diverses étapes à suivre pour rechercher et introduire des demandes de financement pour leurs projets et événements.

Informations générales

Ce bulletin d'information abordera principalement les financements disponibles au niveau européen, qu'il s'agisse d'institutions, de fondations ou de programmes de sociétés européennes.

Notons cependant qu'une partie importante des financements est administrée au niveau national par les agences nationales ou les délégations de l'UE localisées dans les différents pays membres et les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Le point de départ est donc peut-être de contacter ces agences spéciales administrant des programmes de l'UE à l'échelle nationale comme par exemple les programmes relatifs à la jeunesse, à l'éducation et à la formation qui sont en mesure de donner des conseils intéressants et un support technique en plus des informations détaillées concernant les programmes qui vous intéressent. Vous trouverez pour référence à <http://www.europa.eu.int/comm/youth/program/contact.pdf> une liste de toutes ces agences nationales.

La délégation de la CE de votre pays peut également être directement contactée afin de découvrir les aides disponibles.

Nous espérons également que les différents numéros de ce bulletin d'Information pourront être compilés en un guide de référence sur le financement. Dans chaque numéro, nous essayerons de donner une introduction et une vue d'ensemble simplifiée de certains programmes de financement existants et destinés aux activités pour la jeunesse ainsi que des informations sur les possibilités de financement facilement accessibles sur Internet.



Ce bulletin n'est **cependant** pas destiné à être un guide détaillé sur les possibilités de financement de l'UE. Un guide détaillé des possibilités de financement de l'UE pour les ONG peut être obtenu auprès d'ECAS (European Citizen Action Service) au prix de €30 (veuillez consulter leur site Internet à l'adresse www.ecas.org pour plus d'informations). Vous trouverez pour référence à l'Annexe 1, **une liste des publications utiles**.

Il est cependant utile d'indiquer que la plupart des informations concernant le financement sont disponibles **GRATUITEMENT** sur l'internet. Par exemple, les informations concernant le financement de l'UE sont disponibles sur le site Internet de la Commission Européenne à l'adresse: <http://www.europa.eu.int/> qui, si vous le consultez régulièrement, vous donnera des informations mises à jour.

Par où commencer ?

Même avec des ressources et un temps limités, la plupart des OM peuvent maximiser le montant du financement en adoptant une approche stratégique pour la recherche et la demande de financement. Même si la procédure prend du temps et demande de la patience, ne laissez pas tomber! La persistance et l'acquisition d'informations sont la clé du succès.

L'autre élément important d'une recherche de financement efficace est de miser sur la qualité et non sur la quantité. Il est donc important de **NE PAS** envoyer de lettre type à une longue liste d'organisations de financement. Cela est non seulement inefficace mais est également une perte de temps. Pire encore, cela peut nuire aux futurs efforts de récolte de fonds. **En bref, si vous ne remplissez pas les conditions, n'introduisez pas de demande. CIBLEZ** plutôt les sources de financement pour lesquelles vous répondez aux critères.

Mettons-nous y donc...

Etape 1 – Rassembler les informations relatives au projet

Il est important de rassembler toutes les informations nécessaires avant de rechercher des fonds. Rassemblez toutes les informations disponibles sur le projet. Les critères d'éligibilité tendent à être stricts, il est donc important de ne pas introduire de demande lorsque l'on ne répond pas aux critères. Les informations doivent comprendre :

1. Le type de projet
2. La durée du projet
3. Le lieu où le projet est géré
4. Les participants (s'il y en a)– leur âge, leur origine
5. Le budget – si possible

Veuillez utiliser le mémo suivant pour n'oublier aucune information nécessaire – ou comme modèle de base que vous pourrez adapter selon vos besoins.



Mémo financement

1. Quel est votre projet ? (brève description)
2. Objectif du projet
3. Quel en est le bénéficiaire immédiat?
4. Autres bénéficiaires éventuels
5. Y a-t-il des partenaires ? Si oui, lesquels?
6. Durée du projet : date de lancement / date de clôture
7. Localisation du projet
8. Coût du projet (brève description budgétaire)
9. Quel genre de financement recherchez-vous?

Etape 2 – Recherche d’organismes de financement

Cette étape demande du temps et de la patience. Relevez les sources de financement passées, présentes et potentielles (en effectuant une recherche sur diverses bases de données). De plus, le travail en réseau avec d’autres organisations ou la lecture de leur Rapport Annuel vous permettra généralement de connaître leur source de financement. S’il s’agit d’une organisation similaire à la vôtre, il est probable que les possibilités de financement correspondent.

Il existe de nombreux Répertoires des Fonds disponibles sur le marché qui énumèrent les sources potentielles, mais ils sont parfois très coûteux, ne sont pas toujours mis à jour et ne reprennent pas TOUTES les fondations. En tout état de cause, la plupart des informations sont disponibles gratuitement sur Internet via des bases de données accessibles par simple recherche.

L’Internet est une source d’information rapide, peu coûteuse et facile. La plupart des sites Internet sont mis à jour régulièrement et fournissent les adresses de contact et les procédures de demande – certains permettent également de télécharger immédiatement les formulaires de demande! Voici quelques adresses utiles pour commencer.

Liste de quelques sites Internet utiles

Commission Européenne

<http://www.europa.eu.int/>

Programme de la Jeunesse de l’UE

<http://www.europa.eu.int/comm/youth/>



Délégations nationales de l'UE

<http://www.europa.eu.int/comm/youth/program/contact.pdf> pour les contacts respectifs dans votre pays

Conseil de l'Europe: Fonds européen pour la Jeunesse/Centres européens de la Jeunesse:

<http://www.coe.int/>

Eurodesk

<http://www.eurodesk.org/>

Funders Online

<http://www.fundersonline.org/>

Centre Européen des Fondations

<http://www.efc.be/>

Et bientôt... la base de données des financements européens de l'AMGE ! Restez attentifs!

Finalement, donnez la priorité aux sources de financement se rapprochant le plus possible de vos besoins et préparez votre demande.

Etape 3 – Procédure de candidature

La plupart des demandes (90%!) sont rejetées par manque de conformité aux conditions de candidature. Des raisons aussi simples qu'un oubli de signature peuvent bloquer le plus brillant des projets. Il est donc important de faire attention aux règles de candidature. La liste de contrôle suivante devrait vous permettre de vous assurer qu'aucun détail n'a été omis.

Liste de contrôle des étapes d'une demande de financement

Avez-vous analysé toutes les sources potentielles de financement et choisi la meilleure solution?

1. Avez-vous contrôlé les sites Internet pertinents pour vous assurer que vous disposez des dernières informations et des formulaires de demande?
2. Votre projet répond-il aux conditions d'éligibilité? Répondez-vous financièrement aux conditions d'éligibilité?
3. Votre projet répond-il aux priorités et aux critères de sélection de ce programme en particulier?
4. Votre projet répond-il aux priorités du pays et des bénéficiaires concernés?
5. Certains programmes requièrent des partenaires, les avez-vous trouvés?



6. Avez-vous inclus une description de la manière dont vous allez mettre en oeuvre le projet?
7. Avez-vous spécifié la manière de distribuer les résultats de votre projet ?
8. Disposez-vous des capacités et des ressources nécessaires pour mettre en oeuvre le projet?
9. Répondez-vous aux conditions de gestion financière ?
10. Avez-vous spécifié la manière dont vous allez évaluer le projet?
11. Avez-vous annexé au formulaire de demande tous les documents requis? Rappelez-vous!, les demandes incomplètes seront rejetées!

Etape 4 – Attendre activement

Vérifiez que votre demande a été reçue et fournissez rapidement toutes les informations complémentaires requises par l'organisme de financement potentiel.

Voici votre chance de mettre toutes ces informations à profit ...

>>>>> ALERTES aux subventions

Chaque mois, le Bureau Europe vous enverra pour information une ALERTE aux subventions mettant en évidence les appels aux propositions du moment émanant d'organismes de financement européens importants. Nous fournirons le nom de l'organisme, une description générale de l'organisation, les critères d'éligibilité, la date limite de l'introduction des demandes ainsi que l'adresse de contact où vous pourrez recevoir des informations plus détaillées si vous décidez d'introduire une demande. Bonne chance!

Conclusion

Il ne peut être que bénéfique de travailler les uns avec les autres, de tirer des leçons des perspectives, des erreurs et des réussites des autres. Nous vous encourageons donc à partager vos expériences de collecte de fonds ou d'indiquer les domaines de financement qui vous intéressent. Tous les commentaires, toutes les questions et suggestions sont les bienvenus et doivent être envoyés à:

Rita Waswani, Responsable du financement et de la communication
Bureau Europe AMGE, Avenue de la Porte de Hal 38 / 1
1060 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 (0)2 541 0880 - Fax: +32 (0)2 541 0899
e-mail: rwaswani@waggseurope.org

Nous vous souhaitons bonne chance et espérons avoir de vos nouvelles bientôt!



Liste des Publications Utiles

"European Grants Index" (version anglaise uniquement)

Répertorie plus de 1,750 subventions et programmes délivrés par 78 fondations actives en Europe. La liste des subventions est établie suivant l'ordre alphabétique des donateurs de fonds. L'index classe les pays donateurs et les pays bénéficiaires, cible également le sujet des subventions, la catégorie de la population concernée, le lieu géographique et le type de soutien délivré. Il comprend également une analyse de statistiques. Le prix est de €45, disponible au Centre Européen des Fondations, 51 rue de la Concorde B-1050 Belgique ou sur le site <http://www.efc.be>.

"Independent Funding 2002" (version anglaise uniquement) répertorie les fondations et personnes morales membres du Centre Européen des Fondations. Il comprend également les index des programmes des donateurs de fonds selon le sujet, le lieu géographique et suivant le type de population concernée ainsi que le type de soutien délivré. Il coûte €45, est disponible au Centre Européen des Fondations, 51 rue de la Concorde B-1050 Belgique or go to <http://www.efc.be>.

"Youth Funding in Europe" (version anglaise uniquement) est un répertoire qui fournit les profils de 145 fondations et organismes donateurs de fonds soutenant les programmes et projets de jeunesse. Il classe les index des programmes des donateurs de fonds par pays, par sujet et par type de soutien délivré. Le coût est de €45, disponible au Centre Européen des Fondations, 51 rue de la Concorde B-1050 Belgique or go to <http://www.efc.be>.

"The International Development Directory" (version anglaise uniquement) répertorie plus de 250 organisations basées au Royaume-Uni et qui travaillent en Europe de l'Est et au Tiers Monde. Le prix est de £16.95 hors frais d'envoi, disponible au "Directory of Social Change" (NB: Très peu de trusts du Royaume Uni délivrent des fonds aux projets en dehors de Royaume Uni. La plupart d'entre eux sont repris dans ce livre)

"International Foundation Directory 2002" (version anglaise uniquement) répertorie 1,200 fondations et autres institutions qui délivrent des fonds à échelle internationale. Il coûte £105, est disponible aux Europa Publications, 18 Bedford Square, London WC1B 3JN.